



La mairie de Paris à la chasse aux Mégots

Rubrique : actualités - Date : vendredi 23 septembre 2011

Selon métro France : les trottoirs parisiens ne seront bientôt plus des cendriers & La Ville de Paris envisage, d'ici la fin de la mandature, d'appliquer systématiquement des sanctions à ceux qui jettent leur clope sur le trottoir. La capitale française rejoindra ainsi les nombreuses métropoles qui ont pris des mesures similaires. L'amende sera de 35 euros, comme pour les épanchements d'urine, les restes de sandwich ou les canettes abandonnées. Nous allons installer 10.000 corbeilles par an pour éteindre la cigarette, explique l'adjoint à la propreté, François Dagnaud, à l'occasion du lancement mercredi de la nouvelle campagne d'information sur la propreté à Paris. En contrepartie, dès le prochain été, il sera possible de verbaliser les gens qui jettent leurs mégots sur la voirie."

L'article revient ainsi sur les 315 tonnes de vieux mégots usagés dont la teneur est hautement toxique (un mégot peut polluer huit litres d'eau).

Source métro. [Lire l'article](#)